

Du 5 novembre 2025 à midi (heure de Paris) au 26 novembre 2025 à midi (heure de Paris)	Saisie des vœux sur l'application COLIBRIS. NB : La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.
Du lundi 1^{er} décembre 2025 au mardi 27 janvier 2026	Instruction des dossiers de candidature, organisation des entretiens avec les candidats. NB : Possibilité de suppression d'un ou plusieurs vœux en adressant un courriel à la DSDEN (à l'adresse courriel indiquée sur la convocation) sans avoir à invoquer de motif particulier.
Jeudi 22 janvier 2026 à minuit (heure de Paris)	Date limite d'annulation de vœux.
Mercredi 18 février 2026 à midi (heure de Paris)	Communication des résultats de la candidature par courriel sur I-Prof. NB : Dans le cas d'une participation à la fois au mouvement POP et au mouvement interdépartemental, un candidat retenu sur un de ses vœux formulés dans le cadre du mouvement POP verra sa participation au mouvement interdépartemental automatiquement annulée.
À partir du mercredi 18 février 2026 à midi (heure de Paris)	Possibilité de formuler une demande d'annulation de la mobilité obtenue à sa DSDEN d'origine qui examinera cette demande au regard des motifs d'annulation actuellement fixés dans les lignes directrices de gestion ministérielles. Si l'annulation de la mobilité POP est accordée, cela n'aura pas d'effet sur l'annulation de la participation au mouvement interdépartemental 2026.